

**LA STRATÉGIE  
RELATIVE AUX  
PÊCHES  
AUTOCHTONES  
RAPPORT ANNUEL  
1998-99**

## ***Table des mati\_res***

1.	Aper_u de la Stratégie relative aux p_ches autochtones .....	1
2.	Ententes dans le cadre de la SRAPA .....	1
	• Plans de p_che	
	• Permis communautaires	
3.	Point de vue national .....	3
	• Budget total	
	• Nombre d'ententes	
	• Nombre d'emplois	
	• Ententes par région	
	• Emplois par région	
4.	Programme de transfert des allocations .....	5
	• Renseignements généraux	
	• Budget national du PTA	
5.	Région du Pacifique .....	6
	• Budget total	
	• Nombre d'ententes	
	• Emploi	
	• Permis commerciaux	
	• Grands projets	
6.	Région Centre et Arctique.....	10

- Budget total
- Projets communautaires des travailleurs de la p\_che
- Autres projets

7. Région Laurentienne..... 12

- Nord québécois
- Sud québécois
- Grands projets

8. Région Scotia-Fundy ..... 14

- Budget total
- Nombre d’ententes
- Emploi
- Permis commerciaux
- Grands projets

9. Région du Golfe..... 17

- Budget total
- Nombre d’ententes et emploi
- Permis commerciaux
- Grands projets

10.	Région de Terre-Neuve .....	20
	• Budget total	
	• Nombre d'ententes et emploi	
	• Grands projets	
11.	Questions importantes pour la saison 1998-1999 .....	21
	• P_che sélective	
	• Rendement du capital investi problématique – 1998-1999	
	• Coopération entre les minist_res et les Wagmatcook	
	• <i>Rassembler nos forces</i>	

**NOTE :**

***Nous croyons que l'information contenue dans le présent rapport est exacte, mais nous ne pouvons en donner de garantie. Toute erreur ou omission est involontaire.***

## ***Aperçu de la Stratégie relative aux pêches autochtones***

La Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA) est un programme ayant pour objet la gestion efficace de la pêche autochtone, en accord avec le jugement *Sparrow*. En effet, dans son jugement historique rendu dans cette affaire, la Cour suprême du Canada a notamment statué que l'objectif d'un groupe autochtone établit un droit de pêche à des fins alimentaires, sociales ou rituelles, ce droit a préséance sur toute autre exploitation de la ressource, mis à part la conservation.

Conformément aux ententes négociées et limitées dans le temps, les groupes autochtones participent à la gestion des pêches et bénéficient d'affectations de pêche ainsi que de possibilités de développement économique. Le programme s'applique dans les endroits où le MPO gère la pêche et où aucun règlement des revendications territoriales n'est en place.

## ***Ententes dans le cadre de la SRAPA***

Une entente conclue dans le cadre de la SRAPA l'est sans porter atteinte à la position de l'une ou l'autre des parties sur les droits autochtones. L'entente négociée fait état d'une affectation de pêche dont le groupe autochtone peut se prévaloir en obtenant un permis de pêche communautaire. Le MPO détermine l'affectation après avoir discuté avec le groupe de ses besoins alimentaires, sociaux et rituels. L'entente expose en détail les modalités qui doivent figurer sur le permis de pêche communautaire, telles la quantité de poissons, la saison de pêche, les engins à utiliser et les données à rassembler. L'entente peut en outre contenir d'autres dispositions sur la cogestion de la pêche autochtone par le groupe et le MPO, tels que des projets d'évaluation des stocks, de mise en valeur du poisson ou de gestion de l'habitat. Enfin, d'autres possibilités de développement économique, par exemple la pêche commerciale, peuvent être négociées et incluses dans une entente conclue dans le cadre de la SRAPA.

## ***Plans de p\_che***

Partie ou annexe d'une entente conclue dans le cadre la SRAPA, le plan de p\_che énonce les niveaux numériques de l'exploitation qui ont été négociés et établis \_ des fins alimentaires, sociales ou rituelles.

On précise dans ce plan qui sera responsable de la p\_che et comment les membres de la collectivité désignés au nom de celle-ci surveilleront les activités. L'affectation indique les esp\_ces et les quantités de poissons qui peuvent \_tre p\_chées, la date d'ouverture et de fermeture de la p\_che et les engins \_ utiliser.

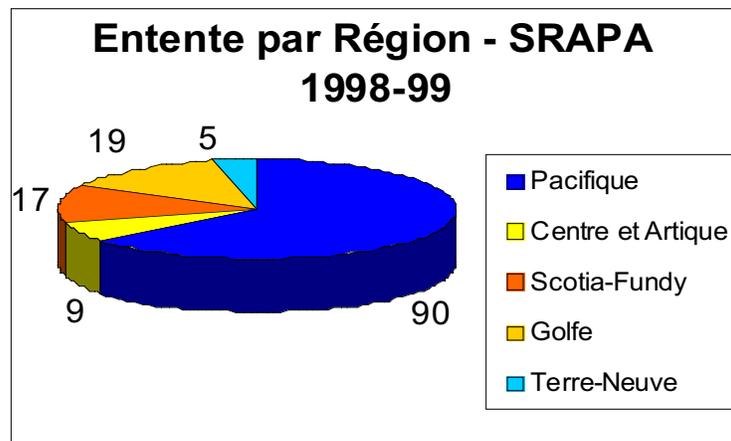
## ***Permis communautaires***

Le *R\_glement sur les permis de p\_che communautaires des Autochtones* prévoit la délivrance de permis communautaires \_ des groupes autochtones. On inscrit sur ces permis la quantité de captures par esp\_ces, les engins \_ utiliser, la saison et le secteur de p\_che et, enfin, la fa\_on de disposer du poisson. On précise également les conditions \_ respecter au chapitre de la désignation des p\_cheurs et de la production de rapports. Généralement, les conditions figurant sur les permis communautaires découlent du plan de p\_che compris dans l'entente conclue dans le cadre de la SRAPA. Toutefois, quand le MPO et une Premi\_re Nation ne peuvent s'entendre, un permis communautaire est délivré. Conformément \_ l'alinéa 6f) de la Politique sur la gestion des p\_ches autochtones, les conditions sont alors minimales et comprennent des affectations fondées sur la derni\_re offre faite par le MPO avant la fin des négociations. Les permis communautaires contribuent \_ intégrer la gestion des p\_ches autochtones aux autres p\_ches.

## Point de vue national

En 1988-1999, la Stratégie relative aux pêches autochtones a été dotée de crédits de 30 021 000 \$, dont 25 021 000 \$ ont été affectés aux dépenses de cogestion et 7 400 000 \$ au Programme de transfert des allocations (PTA). En ce qui concerne le financement du PTA, 2 400 000 \$<sup>1</sup> provenaient du budget du Ministère et 5 000 000 \$, du Conseil du Trésor dans le cadre de l'initiative Rassembler nos forces.

Cent quarante ententes ont été conclues avec 115 groupes de la Colombie-Britannique, du Québec et du Canada atlantique dans le cadre de la SRAPA.<sup>2</sup> Ces ententes ont entraîné la création de 1 103 emplois saisonniers dans des domaines comme la transformation, la surveillance et la mise en valeur. Parmi les personnes ayant un emploi grâce à la SRAPA, on compte 191 garde-pêche autochtones formés par le MPO et embauchés par un groupe autochtone. Les tâches et attributions des garde-pêche autochtones sont décrites dans une annexe de l'entente conclue dans le cadre de la SRAPA. À l'échelle du pays, 912 emplois ont été créés dans les secteurs des sciences (rétablissement de l'habitat, évaluation des stocks, mise en valeur des pêches, etc.), de la consultation et du développement économique.

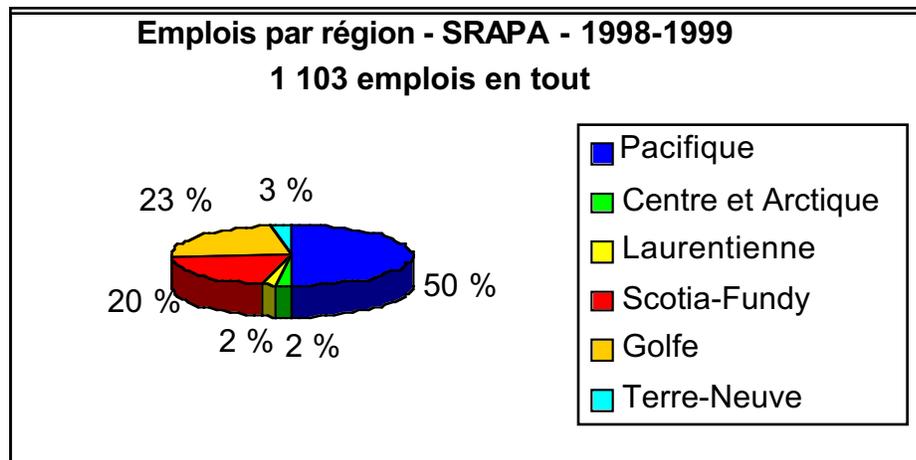


### EMPLOIS CRÉÉS DANS LE CADRE DE LA SRAPA – 1998-1999

<sup>1</sup> Cette somme est passée à 2 600 000 \$ en raison d'une réduction à l'échelle du Ministère survenue en milieu d'exercice.

<sup>2</sup> La région Centre et Arctique passe des contrats pour des projets plutôt que des ententes dans le cadre de la SRAPA avec les groupes autochtones

RÉGION	GARDE-P_CHE	AUTRES	TOTAL
PACIFIQUE	90	460	550
CENTRE ET ARCTIQUE	0	21	21
LAURENTIENNE	6	18	24
SCOTIA-FUNDY	37	191	228
GOLFE	32	220	252
TERRE-NEUVE	26	2	28
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>912</b>	<b>1 103</b>



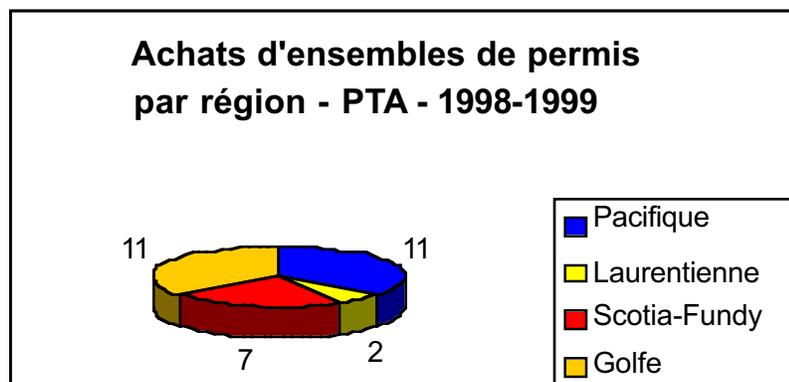
## **Programme de transfert des allocations**

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

En 1994, on a modifié la SRAPA afin d'y inclure le Programme de transfert des allocations (PTA). Le PTA permet aux groupes autochtones de participer à la pêche commerciale et les aide ainsi à devenir autonomes. Il facilite le retrait volontaire des permis commerciaux et la délivrance de nouveaux permis aux organisations autochtones admissibles, et ce, sans rien ajouter à l'effort actuel d'exploitation de la ressource. À la suite des changements survenus en 1998, les organisations autochtones peuvent également obtenir du financement pour l'achat du matériel dont ils ont besoin, comme des bateaux ou des engins de pêche, pour se prévaloir de leur permis. Les organisations autochtones admissibles sont celles qui ont conclu une entente de pêche avec le MPO dans le cadre de la SRAPA. Le PTA contribue à stimuler le développement économique autochtone et à accroître les compétences des collectivités autochtones en matière de pêche.

### **BUDGET NATIONAL DU PTA**

Comme on l'a mentionné précédemment, des crédits de 7 400 000 \$ ont été affectés au PTA en 1998-1999. La même année, dans le cadre du PTA, 31 ensembles de permis commerciaux ont été retirés dans tout le pays et 16 ont été délivrés à des groupes autochtones. En 1998-1999, 13 bateaux ont été achetés et offerts à des bandes. Les ensembles de permis qui n'ont pas encore été délivrés pourront être acquis par des bandes quand d'autres ententes auront été conclues.



**Région du Pacifique**

## **BUDGET TOTAL**

En 1998-1999, la région du Pacifique a disposé d'un budget de 19 950 000 \$, dont 15 950 000 \$ ont été affectés \_ la cogestion et 4 000 000 \$ au PTA pour le retrait de permis. Étant donné que la Région a réaffecté aux besoins régionaux un surplus de fin d'année de 29 000 \$ provenant du poste fonctionnement et entretien (F&E), le total des dépenses de cogestion se chiffre \_ 15 921 000 \$.

De plus, les fonds ci-dessous ont été versés par d'autres organisations afin d'\_tre distribués \_ des groupes dans le cadre de la SRAPA:

<b>Groupe</b>	<b>Source du financement (000 \$)</b>					<b>Total</b>
	<b>Restruc- turation</b>	<b>Océans</b>	<b>PMVSRH</b>	<b>Groupe de négociation des traités</b>	<b>MAINC</b>	
Ententes de p_che sélective dans le cadre de la SRAPA	999,2					999,2
BCAFC		50,0		30,0	80,0	160,0
CCRIFC			25,0			25,0
Gitanyow	31,0					31,0
Gitksan	25,0					25,0
Haida	90,6					90,6
Haisla	10,0					10,0
Kitasoo	20,0					20,0
Nisga'a	235,0					235,0
Nuxalk		21,0				21,0
SNFC			45,0			45,0
Wet'suwet'en	10,0					10,0
<b>Total</b>	<b>1 420,8</b>	<b>71,0</b>	<b>70,0</b>	<b>30,0</b>	<b>80,0</b>	<b>1 671,8</b>

## Nombre d'ententes

Les ententes suivantes ont été négociées en 1998-1999 :

- 48 accords de financement;
- 6 accords de p\_che;
- 30 accords pluriannuels renouvelés (29 de p\_che et 1 de financement);
- 3 accords de p\_che/affectation;
- 1 accord auxiliaire sur la conservation et la protection des ressources halieutiques;
- 1 accord auxiliaire sur l'acc\_s \_ la p\_che commerciale communautaire;
- 1 accord sur le couteau du Pacifique.

## Emploi

En 1998-1999, environ 90 garde-p\_che autochtones ont totalisé 530 mois de travail, et 460 autres personnes participant \_ des projets différents financés gr\_ ce aux ententes ont totalisé 1 470 mois de travail.

## Permis de p\_che commerciale

Permis retirés en 1998-1999 en vertu du Programme de transfert des allocations :

### Flétan

- L48 1,140,090 \$
  - L139 408,975 \$
  - L141 233,519 \$
  - L339 401,376 \$
- Total partiel**  
**2,183,960 \$**

### Crabe

- R318 285,000 \$

<b>Crevette</b>	
• S105	68,500 \$
• S228	90,000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>158 500 \$</b>
<b>Saumon –Senne</b>	
• AS472	420 000 \$
<b>Saumon – Filet maillant (rivi_re Taku)</b>	
• 77063	26 000 \$
<b>Sébaste</b>	
• ZN117	74 200 \$
<b>Bateau et engin</b>	<b>675 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>3 822 660 \$</b>

En 1998-1999, des fonds de 357 000 \$ provenant de l'utilisation de permis commerciaux ont été affectés \_ la SRAPA.

## **GRANDS PROJETS**

### ***Carrier-Sekanis Tribal Council – Barri\_re de dénombrement sur la rivi\_re Stellako***

On a fourni au Conseil tribal le financement et le soutien technique nécessaires \_ l'exploitation d'une barri\_re de dénombrement sur la rivi\_re Stellako. En plus du dénombrement des saumons qui remontent la rivi\_re, la barri\_re a permis la capture de poissons permettant de satisfaire \_ certains des besoins alimentaires, sociaux et rituels de la collectivité.

### ***Bande indienne des Sechelt – Nouvelle technique de p\_che sélective***

Conjointement avec une importante entreprise de p\_che (Ocean Fisheries Ltd.) et une entreprise d'aquaculture (Target Marine Inc.), la bande indienne des Sechelt a entrepris de mettre au point une nouvelle technique de p\_che sélective pour la p\_che \_ la senne. Le projet consiste \_ adapter des méthodes éprouvées pour élaborer une technique permettant de protéger les stocks faibles, d'effectuer un tri rapide et de réduire le stress et la mortalité des poissons durant la p\_che \_ la senne de populations mixtes. Cette

nouvelle technique s'est révélée tr\_s prometteuse, et on prévoit en faire l'essai en 1999 avec un senneur, dans des conditions de p\_che réelles.

***Assurer l'avenir – Conférence des agents des p\_ches autochtones de la C.-B.***

Le 13 octobre 1998, la Kwakiutl Territorial Fisheries Commission et l'Aboriginal Fisheries Commission la C.-B. ont été les hôtes de la premi\_re conférence des agents des p\_ches autochtones de la C.-B., *Assurer l'avenir*. Cette conférence a réuni des agents des p\_ches autochtones et des représentants des gouvernements fédéral et provincial qui ont mis en commun leurs expériences et leurs compétences. Les participants se sont penchés sur plusieurs questions, y compris la capacité des collectivités, l'avenir du programme des agents des p\_ches autochtones, le travail de ceux-ci et leur relation avec les gouvernements fédéral et provincial.

## **Région Centre et Arctique**

### **BUDGET TOTAL**

En 1998-1999, la région Centre et Arctique disposait pour la Stratégie relative aux pêches autochtones d'un budget annuel de 200 000 \$, affecté entièrement au F&E.

#### **Projet communautaire des travailleurs de la pêche**

En 1998-1999, la plus grande partie du budget de la SRAPA, soit 145 000 \$, a servi à financer le projet communautaire des travailleurs de la pêche. Dans le cadre de celui-ci, sept organisations autochtones de six collectivités ont passé un contrat avec des travailleurs qui, sur le terrain, ont fait la promotion de la gestion coopérative et communautaire, favorisé l'interaction entre les bandes, les conseils de gestion et les associations de chasseurs et de trappeurs, mis en œuvre des projets coopératifs, recueilli des renseignements sur les captures, contribué à améliorer les pratiques de manutention et de transformation du poisson, offert des séances de sensibilisation à la conservation et dirigé des projets coopératifs de gestion des pêches.

Les projets coopératifs de gestion des pêches comprennent des programmes d'évaluation des stocks, des programmes d'identification des stocks et des enquêtes communautaires. Ces dernières ont contribué à rassembler les connaissances traditionnelles sur les stocks et les tendances d'exploitation et à faire participer les collectivités autochtones à la recherche de solutions aux problèmes posés par la gestion des pêches.

Des projets ont été mis en œuvre à Hay River, au Grand lac des Esclaves, à Fort Resolution, à Fort Smith, à Fort Providence, à Fort Simpson et à Kakisa. Un Autochtone diplômé du programme des techniques de renouvellement des ressources, qui a été embauché à titre de coordonnateur de la SRAPA, a facilité la coordination générale du programme.

En tout, l'équivalent de 255 jours de travail à contrat ont été fournis par des Autochtones ou par des entreprises privées autochtones. De plus, des contrats passés avec des organisations des Premières Nations ont permis à celles-ci de passer leur tour des contrats avec certains de leurs membres et de fournir l'équivalent de 495 jours de travail, pour un total de 750 jours.

## **Autres projets**

En 1998-1999, le Comité consultatif du Grand lac des Esclaves a été doté d'un budget de 35 000 \$. Le Comité fait des recommandations au MPO sur la pêche pratiquée au Grand lac des Esclaves, principal lieu de pêche commerciale dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce qui reste de fonds permet aux Autochtones d'assister aux conférences internationales importantes pour le MPO et les pêcheurs autochtones et sert à rembourser les frais de déplacement d'Autochtones qui participent aux ateliers et aux réunions sur les pêches.

Le MPO obtient d'excellents résultats en travaillant avec les groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest à la réalisation de projets financés dans le cadre de la SRAPA. Le programme suscite un intérêt accru, qui dépasse souvent la capacité de financement du MPO.

## **NORD QUÉBÉCOIS**

Entente avec l'Administration régionale Kativik

L'entente a pour objet la conservation, la protection et la gestion des ressources halieutiques des eaux marines entourant le Nord québécois. Elle porte sur l'ensemble du territoire du Nunavik. Quatorze collectivités y souscrivent, et 21 emplois saisonniers (un de coordonnateur, six de garde-p\_che et quatorze d'agents communautaires) ont été créés. Le co\_t total s'él\_ve \_ 368 000 \$.

Makivik

L'entente permet au MPO, conjointement avec le Centre de recherche Makivik du Nunavik, de monter une collection d'échantillons de bélugas capturés au Nunavik. Les membres des associations locales de chasse, de p\_che et de trappage pré\_lvent les échantillons et recueillent de l'information connexe, qu'ils envoient au Centre pour analyse. Le co\_t total du projet s'él\_ve \_ 11 000 \$.

EMC-Eco Marine

L'entente permet de réunir les matériaux et les connaissances spécialisées nécessaires \_ la publication de deux brochures, *Studying the Movements of the Beluga Whale* et *Identifying the stocks of Belugas in Nunavik- the role of genetics*. Ces brochures, qui seront traduites de l'anglais \_ l'inuktitut et au fran\_ais, permettront de communiquer des renseignements précieux aux collectivités inuites. Le co\_t total du projet s'él\_ve \_ 22 280 \$ répartis sur deux années financi\_res, soit 15 250 \$ en 1998-1999 et 7 030 \$ en 1999-2000.

Projets étudiants

Trois projets étudiants ont aussi été mis en branle, un au bureau d'Inukjuak, un autre au bureau de Sept-les et le dernier au bureau de Québec. Le co\_t total des projets se chiffre \_ 6 800 \$.

## **SUD QUÉBÉCOIS**

### Ententes de subsistance

On a signé en tout sept ententes avec différents conseils de bandes afin de déterminer les besoins et les quantités qui permettront de conclure une entente dans le cadre de la SRAPA :

Nation des Montagnais :	Essipit :	15 000 \$
	Betsiamites :	10 000 \$
	Uashat-Maliothenam :	16 000 \$
	Matimékosh :	20 000 \$
Nation des Micmacs:	Listiguj :	27 600 \$
	Gesgapegiaq :	5 300 \$
Nation des Malécites :	Viger :	9 500 \$

### **Permis commerciaux**

Deux permis de pêche du homard ont été retirés, l'un d'une valeur de 65 000 \$ et l'autre, de 185 000 \$.

## **GRANDS PROJETS**

Dans le Nord québécois, l'entente des garde-pêche avec l'Administration régionale Kativik représente le grand projet. Dans le Sud québécois, il est impossible de qualifier l'un des projets de grand, car tous revêtent une importance majeure durant ce premier stade de la mise en œuvre de la SRAPA dans la région. Il est toutefois encourageant que l'on démontre un tel intérêt renouvelé à l'égard du programme de la SRAPA dans la région.

## **Région Scotia-Fundy**

### **BUDGET TOTAL**

En 1998-1999, la région Scotia-Fundy a disposé d'un budget de fonctionnement total de 4 072 300 \$, dont 2 433 300 \$ sont allés \_ la cogestion et 1 639 000 \$, au PTA. Un supplément de 154 000 \$ alloué par l'AC était compris dans le budget.

### **Nombre d'ententes**

Un total de 17 ententes ont été signées avec 16 groupes.

### **Emploi**

En 1998-1999, environ 37 garde-p\_che autochtones ont totalisé 231 mois de travail. Environ 191 autres personnes participant \_ des projets différents financés dans le cadre de la SRAPA ont totalisé 584 mois de travail.

### **Permis commerciaux**

En 1998-1999, le budget du PTA de la région Scotia-Fundy était de 1 639 000 \$. Cela comprenait un supplément de 69 000 \$ alloué par l'AC et un surplus ministériel de fin d'année de 70 000 \$ provenant des subventions et contributions.

Permis retirés en 1998-1999 en vertu du Programme de transfert des allocations :

#### **Gaspereau**

- 1 25 000 \$
- 1 22 000 \$

**Total partiel 47 000 \$**

#### **Oursin**

- 1 permis et bateau 150 000 \$

#### **Homard**

- 1 permis 93 000 \$
- 1 permis et engin 50 000 \$
  
- 1 homard et poisson 236 000 \$

de fond avec bateau	
<b>Total partiel</b>	<b>379 000 \$</b>
<b>Thon</b>	
• 1 permis et bateau	<b>178 500 \$</b>
<b>4 bateaux</b>	<b>585 472 \$</b>
<b>Engins et matériel</b>	<b>150 495 \$</b>
<b>Total</b>	<b>1 490 467 \$</b>

## **GRANDS PROJETS**

### ***Eskasoni Fish & Wildlife Commission – Étude sur les harengs***

La Commission proc\_ede depuis quatre ans \_une étude biologique des harengs et esp\_ces associées du lac Bras d'Or, au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, afin d'améliorer la gestion des p\_ches.

En 1998-1999, les participants au projet ont poursuivi le relevé des fray\_res afin de déterminer si leur nombre ou leur emplacement avaient changé. Nombre d'anses et de littoraux du lac Bras d'Or ont été explorés en bateau au moyen d'un mécanisme de récolte des \_ufs, ainsi que par des plongeurs en apnée.

Quinze des emplacements surveillés ne comportaient pas d'oeufs, mais cinq d'entre eux en avaient, dont trois o\_ on n'en avait pas trouvé l'année précédente. Les données détaillées du relevé des fray\_res contribueront \_une gestion efficace de la ressource.

### ***Premi\_re nation des Kingsclear – Mise en valeur de la rivi\_re Keswick***

La réalisation du projet coopératif de la Société de la rivi\_re Keswick, fondée par la Premi\_re nation des Kingsclear, s'est poursuivie pour une troisi\_me année le long de la rivi\_re Keswick, au Nouveau-Brunswick. De nouveau en 1998-1999, une équipe de la Premi\_re nation des Kingsclear a collaboré \_diverses activités de la Société, y compris un relevé du cours d'eau. Dans ce genre d'activité, on étudie la qualité et la quantité d'éléments de l'habitat du poisson, notamment l'eau, l'oxyg\_ne, le débit du cours d'eau et la composition du fond. Durant l'année, l'équipe des Kingsclear a également passé du temps dans les emplacement d'élevage satellite situés le long du tron\_on Jones Fork de la rivi\_re et a ainsi pu acquérir de l'expérience de l'élevage de jeunes saumons.

### ***Premi\_re nation des Woodstock – Camp des sciences et des techniques***

La Premi\_re nation des Woodstock a organisé pour la deuxi\_me année consécutive un camp des sciences et des techniques \_ l'intention des enfants de la collectivité. Un étudiant en sciences membre de la Premi\_re Nation a été embauché pour diriger les activités. Les enfants, \_gés de 10 \_ 14 ans, ont beaucoup apprécié leur séjour au camp, o\_ on a cherché \_ les intéresser aux sciences, en particulier aux sciences liées \_ la p\_che.

Les enfants ont participé \_ de nombreuses activités afin d'enrichir leurs connaissances de la science de la p\_che. Un des moments marquants du camp a été l'expédition en canot. Les enfants ont suivi des ruisseaux et des cours d'eau et appris \_ identifier divers habitats et esp\_ces de plantes le long du trajet. On esp\_re que cette expérience éducative réussie deviendra un événement annuel pour les jeunes de la collectivité.

## **Région du Golfe**

### **BUDGET TOTAL**

En 1998-1999, la SRAPA de la région du Golfe a été dotée d'un budget de fonctionnement total de 4 205 030 \$, dont 2 643 650 \$ ont été affectés \_ la cogestion et 1 500 000 \$, au PTA. Compris dans le budget était un supplément de 61 380 \$ alloué par l'AC (10 250 \$ ont été affectés \_ la cogestion et 51 130 \$, au PTA).

### **Nombre d'ententes et emploi**

Dix-neuf ententes ont été conclues et environ 252 Autochtones, embauchés. Trente-deux d'entre eux l'ont été en tant que garde-p\_che et les autres ont travaillé dans les domaines des sciences, de l'habitat et du soutien administratif.

### **Permis commerciaux**

Onze ensembles commerciaux de permis multiples et six bateaux, ainsi que du matériel électronique et des engins de p\_che variés, ont été achetés en 1998-1999 dans le cadre du PTA. Huit des ensembles et les six bateaux ont été offerts aux groupes autochtones de la région.

Permis retirés en 1998-1999 en vertu du Programme de transfert des allocations :

### **Ensembles de permis multiples**

- homard, hareng, maquereau et équipement 74 000 \$
- homard, hareng, maquereau, poisson de fond et équipement 68 500 \$
- homard, hareng, maquereau bateau et équipement 110 000 \$
- homard, hareng, maquereau, gaspareau (app\_t), éperlan, hu\_tre bateau et équipement 260 000 \$

• homard, hareng, maquereau bateau et équipement	150 000 \$
• homard, hareng, maquereau, poisson de fond, hu_tre, bateau et équipement	170 000 \$
• homard, hareng, maquereau, poisson de fond-filet maillant, thon	110 000 \$
• homard, hareng, maquereau, hu_tre, mye, palourde américaine, moule, bateau et équipement	122 000 \$
• homard, hareng, maquereau, hu_tre, bateau et équipement	120 000 \$
• homard, hareng, maquereau, anguille, bateau et équipement	152 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>1 336 500 \$</b>

#### **Éperlan**

- |                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| • 1 permis et équipement | <b>23,000 \$</b> |
|--------------------------|------------------|

<b>Bateau</b>	<b>66,625 \$</b>
---------------	------------------

<b>Total</b>	<b>1 426 125 \$</b>
--------------	---------------------

## **GRANDS PROJETS**

### ***Évaluation des stocks de la rivi\_re Miramichi***

Deux Premi\_res nations Micmac ont collaboré avec le personnel des Sciences de la Région de la gestion des p\_ches du Golfe du MPO \_ une évaluation des stocks de saumons de l'Atlantique qui reviennent \_ la rivi\_re Miramichi.

Des relevés annuels sont réalisés dans le cadre de la Stratégie relative aux p\_ches autochtones, y compris l'étiquetage de gros saumons et de madeleineaux, sur le territoire de la Premi\_re nation des Natuaquanek ou Eel Ground, et la recapture de poissons marqués, en amont de la rivi\_re, sur le territoire de la Premi\_re nation des Metepenagiag ou Red Bank, dans les eaux

\_\_ marée au nord-ouest de la Miramichi. Les trappes en filet utilisées pour l'évaluation des stocks servent également \_\_ la p\_che \_\_ des fins alimentaires.

Afin de s'assurer qu'un nombre suffisant de poissons sont étiquetés en aval, la Premi\_re nation des Natuaquanek a décidé d'utiliser d'autres engins de p\_che pour récolter un nombre restreint de poisson pluribermarins et d'étiqueter et de rel\_cher tous les saumons pluribermarins capturés dans ses trappes en filet. Quant \_\_ la Premi\_re nation des Metepenagiag, elle a choisi de ne pas p\_cher avec des filets maillants, mais plutôt de récolter les saumons atlantiques recapturés dans ses trappes en filet une fois que toutes les données scientifiques appropriées ont été enregistrées.

### ***Rapport des Burnt Church sur l'état des stocks***

La Premi\_re nation des Esgenoôpetitj ou Burnt Church a accompli un travail similaire sur le saumon atlantique qui remonte la rivi\_re Tabusintac, laquelle se jette dans la partie nord de la baie Miramichi. En 1998-1999, dans le cadre de la Stratégie relative aux p\_ches autochtones, cette collectivité micmac a été la premi\_re au Canada atlantique \_\_ préparer et \_\_ réaliser une évaluation des stocks, \_\_ offrir un atelier, \_\_ rédiger un document de recherche, \_\_ présenter le document pour examen par les pairs et \_\_ publier un rapport sur l'état des stocks.

## ***Région de Terre-Neuve***

### ***BUDGET TOTAL***

En 1998-1999, la région de Terre-Neuve a disposé d'un budget de cogestion de 829 000 \$, qui comprenait un supplément de 229 000 \$ provenant des réserves de l'AC.

### ***Nombre d'ententes et emploi***

Des ententes ont été conclues avec cinq groupes autochtones de la région de Terre-Neuve en 1998-1999. Elles ont permis 26 Autochtones d'occuper des emplois saisonniers, 24 comme garde-pêche et deux dans d'autres domaines de la gestion des pêches.

### ***GRANDS PROJETS***

#### ***Pêche commerciale communautaire du crabe – LIA – Nordlabrador***

En 1998, on s'est entendu avec le Nordlabrador pour établir 400 tonnes le quota de crabes des neiges pouvant être exploité dans la zone de pêche du crabe 01. La Labrador Inuit Association a ensuite désigné six pêcheurs professionnels. Leur permis les autorisait à utiliser jusqu'à six bateaux de pêche munis de 500 casiers à crabe chacun. La transformation du crabe a eu lieu à l'usine Torngat de Makkovik et a procuré du travail à environ 80 personnes de l'endroit. C'était un projet-pilote, il a fait ses preuves, et on prévoit qu'il sera reconduit en 1999.

#### ***Évaluation des stocks de saumons dans la rivière English – LIA***

Cette rivière est située dans le Nordlabrador et, à la suite de négociations, le groupe des Sciences et la Labrador Inuit Association ont décidé de commencer par un relevé de la rivière qui durera huit ans. Le projet a débuté en 1998 par l'achat du matériel nécessaire et son transport sur les lieux. Le travail devrait commencer en 1999, lorsque les conditions environnementales le permettront.

## **Questions importantes pour la saison 1998-1999**

### **P\_che sélective**

En juin 1999, réagissant à la publication de preuves scientifiques qui démontrent de façon non équivoque que les stocks de coho sauvage ne cessent de baisser, le ministre David Anderson a annoncé que des crédits de 400 000 000 \$ seraient consacrés à la mise en œuvre d'un plan de rétablissement du coho. Ce plan comporte de nouvelles initiatives importantes concernant l'application des règlements et la mise en valeur et l'évaluation des stocks afin de protéger et de reconstituer les stocks de coho partout sur la côte de la Colombie-Britannique. Le Ministre a déclaré que la pêche sélective était une pierre angulaire de la gestion axée sur la conservation et de la durabilité des pêches pour l'avenir.

Les Premières nations appuient les mesures de conservation du coho prises par le Ministre, mais elles se rendent compte qu'en favorisant une pêche du saumon sélective, on limite leurs possibilités de capturer des poissons à des fins alimentaires, sociales ou rituelles. Dans le cadre du programme de rétablissement, 19 groupes autochtones ont conclu des ententes de pêche sélective ou de restructuration avec le MPO, dont la contribution totale s'élève à 1 420 800 \$.

Ces fonds proviennent du budget du plan de rétablissement du coho. Ils ont été transférés aux bandes en vertu d'ententes conclues dans le cadre de la SRAPA, dont le mécanisme était déjà en place et compris et accepté par les Premières nations. C'est un bel exemple de la façon dont le Ministre peut tirer parti des mécanismes actuels de la SRAPA pour gérer l'encaisse de ce type de programme de financement. Le Ministre a économisé le temps et le coût additionnel qu'aurait nécessité la mise en œuvre d'une entente distincte pour le nouveau programme. Il a aussi accru sa crédibilité auprès des Premières nations grâce à l'habileté avec laquelle il a utilisé à titre temporaire les fonds de la SRAPA en attendant que ceux du plan de rétablissement du coho soient disponibles, ce qui a permis aux Autochtones de profiter des projets de pêche sélective durant la saison de pêche de 1998-1999.

**Projets de p\_che sélective des Premi\_res nations en 1998-1999**

NOM DE LA BANDE	DESCRIPTION DU PROJET	N° DE L'ENTENTE	FINANCEMENT
Ditidaht	Projets de p_che sélective	CA 98-646	47 000 \$
Gitanyow	Projet de p_che sélective	CA 98-658	30 000 \$
GWWA	Projets de p_che sélective	CA 98-644	212 890 \$
Huu-ay-aht	Projet de p_che sélective	CA 98-653	12 000 \$
Kitselas	Projet de p_che sélective	CA 98-647	55 740 \$
Kwantlen	Projet de p_che sélective	CA 98-659	47 300 \$
Matsqui	Projet de p_che sélective	CA 98-651	71 100 \$
Nanaimo	Projet de p_che sélective	CA 98-661	7 600 \$
Sechelt	Projets de p_che sélective	CA 98-652	80 000 \$
Shuswap	Projet de p_che sélective	CA 98-645	71 218 \$
Skway	Projet de p_che sélective	CA 98-654	75 031 \$
Tsimshian	Projet de p_che sélective	CA 98-656	41 000 \$
T'sou-ke	Projet de p_che sélective	CA 98-649	40 000 \$
Yale	Projets de p_che sélective	CA 98-642	210 000 \$
		Total	1 000 879 \$

\* 999 200 \$ viennent des fonds alloués \_ la restructuration du coho. L'entente de Nana\_mo a été dotée d'un supplément de 1 700 \$ par la région

**Projets de restructuration des Premi\_res nations en 1998-1999**

NOM DE LA BANDE	DESCRIPTION DU PROJET	N° DE L'ENTENTE	FINANCEMENT
Kitasoo	Patrouille affrétée	AFA98-348-2	20 000 \$
Haida Tribal Group	Restructuration de la p_che	CA 98-667	90 600 \$
Nisga'a Tribal Council	Restructuration de la p_che	CA 98-665	235 000 \$
GWWA	Restructuration de la p_che	CA 98-664	10 000 \$
Gitanyow	Restructuration de la p_che	CA 98-666	31 000 \$
Gitskan	Restructuration de la p_che	ACA 98-664	25 000 \$
Haisla	Restructuration de la p_che	CA 98-668	10 000 \$
		Total	421 600 \$

## ***Rendement du capital investi problématique - Saison 1998-1999***

Lors du lancement du PTA en 1994, l'un des buts énoncés consistait à accroître les possibilités de pêche commerciale des groupes autochtones. Selon les plans d'activités élaborés par les Premières nations en accord avec les ententes conclues dans le cadre de la SRAPA où il était question de permis obtenus en Colombie-Britannique en vertu du PTA, les groupes qui tiraient des profits des permis devaient contribuer aux frais d'ensemble de leurs projets en versant une partie de ces profits.

Malgré quelques cas imputables à des circonstances imprévues, les groupes autochtones ont pu respecter la plupart des engagements figurant dans leurs plans d'activités, et l'initiative est un succès.

La saison de pêche de 1998 a toutefois présenté des défis aux pêcheurs dans tous les secteurs, et les groupes autochtones ne font pas exception. En Colombie-Britannique, les profits rapportés par plusieurs espèces de saumons ont été moins bons que prévu, et les Premières nations n'ont pas tiré les profits escomptés de leurs permis. Cela signifie qu'elles ont été incapables de verser le montant convenu, ce qui a nui aux projets qu'elles ont conclus dans le cadre de la SRAPA.

Vu les circonstances particulières vécues durant la saison, le personnel chargé de la SRAPA dans la région du Pacifique a réaffecté les fonds existants de la SRAPA de façon à élargir le mandat des groupes touchés et à leur permettre ainsi de recevoir un supplément unique pour compenser le manque à gagner en emploi.

Il faut bien souligner que le financement pour ce supplément n'était disponible qu'en 1998 en raison de circonstances exceptionnelles, et on ne doit pas s'attendre à ce que cette aide soit de nouveau offerte dans les années à venir.

### ***Coopération entre les ministères et les Wagmatcook***

En avril 1998, la Première nation des Wagmatcook et le Canada, représenté par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), ont conclu une entente de transfert financier. Le MPO a accepté d'y participer à titre d'essai.

En vertu de l'entente, le MAINC transfère un financement global à la Première nation des Wagmatcook pour plusieurs programmes. Le financement global comporte de grands avantages pour les Wagmatcook, car il réduit les coûts administratifs associés à plusieurs mécanismes de financement différents. Il permet également à la Première nation de mieux gérer ses finances. La

participation du MPO se limite au financement. Tous les autres aspects de l'entente des p\_ches sont maintenus et restent les m\_mes que pour les autres Premi\_res nations.

Conformément \_ un protocole d'entente intervenu entre le MPO, le MAINC et les Wagmatcook, l'attribution des crédits de la SRAPA en 1998-1999 a été transférée au MAINC, qui doit les allouer aux Wagmatcook, selon un état de l'évolution de l'encaisse convenu entre le MPO et ces derniers.

On compte ici quelques exceptions aux modalités de l'entente conclue dans le cadre de la Stratégie relative aux p\_ches autochtones. Plutôt que de remettre des états financiers trimestriels au MPO, les Wagmatcook peuvent présenter une description détaillée du projet au début de l'exercice, puis un rapport d'étape au milieu de l'exercice et, enfin, un rapport de fin d'exercice. De plus, conformément aux modalités de l'entente de transfert financier, les Wagmatcook doivent présenter une vérification comptable détaillée au MPO \_ la fin du projet.

Les responsables régionaux ont indiqué que ces dispositions avaient amélioré les relations avec la Premi\_re nation des Wagmatcook, sans pour autant limiter l'administration de l'entente des p\_ches. On prévoit que d'autres groupes seront intéressés \_ prendre des dispositions semblables, qui peuvent cependant ne pas convenir \_ toutes les Premi\_res nations. Le MPO se montrera tr\_s prudent dans cette initiative et examinera le cas particulier de chaque Premi\_re nation. Il ne conclura ce genre d'entente qu'avec les Premi\_res nations qui ont établi une bonne relation de travail avec lui et ont démontré qu'elles pouvaient assumer leur obligation de rendre des comptes sur les plans de la gestion et des finances.

### ***Rassembler nos forces***

Le 7 janvier 1998, le Gouvernement du Canada a annoncé la publication de *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. Ce plan fait suite au *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* et constitue un cadre qui permet de satisfaire aux besoins et de respecter les priorités des peuples autochtones du Canada. Le plan repose sur les principes de respect, de reconnaissance, de responsabilisation et de partage énoncés dans le rapport de la Commission royale.

*Rassembler nos forces* comporte quatre objectifs principaux : renouveler les partenariats; renforcer l'exercice du pouvoir autochtone; établir une nouvelle relation financière et, enfin, renforcer les collectivités et l'économie et appuyer les gens. Il a été reconnu que le MPO devait participer à la réalisation du deuxième et du quatrième objectifs.

Dans le budget fédéral de 1998, le Gouvernement du Canada a attribué un nouveau financement de programme pour les initiatives de développement économique contenues dans le *Plan d'action*. Puis, à compter de 1998-1999, la partie PTA de la SRAPA a été dotée de crédits courants annuels de 5 000 000 \$. Récemment, on a confirmé que ces crédits seraient reconduits en 2001-2002 et que les niveaux passeraient à 7 000 000 \$ en 1999-2000 et à 10 000 000 \$ par la suite.